



# Faire face à l'antisémitisme en ligne

*Support  
pédagogique*

9

1. Améliorer les connaissances sur les Juifs et le judaïsme
2. Vaincre les préjugés inconscients
3. Combattre les stéréotypes et les préjugés antisémites
4. Réfuter les théories du complot
5. Faire connaître l'antisémitisme en enseignant l'Holocauste
6. Combattre la négation, la distorsion et la banalisation de l'Holocauste
7. L'antisémitisme et le récit de la mémoire nationale
8. Faire face aux actes antisémites
- 9. Faire face à l'antisémitisme en ligne**
10. L'antisémitisme et la situation au Moyen-Orient

---

# Faire face à l'antisémitisme en ligne

Internet a ouvert un tout nouveau monde, en facilitant l'accès à une grande quantité d'informations. Il présente également un défi nouveau et indispensable : apprendre les compétences nécessaires pour distinguer précisément le vrai du faux. En donnant les moyens de partager des informations et de se connecter les uns aux autres en ligne, il a procuré aux gens un nouveau langage de communication.

Comme pour toute nouvelle forme d'échange, il faut étudier les effets positifs et négatifs de la communication en ligne. Tout comme dans le monde physique, les internautes ont besoin d'un espace inclusif, où ils se sentent en sécurité et respectés. Malheureusement, le fait de pouvoir interagir anonymement en ligne rend plus difficile de tenir les personnes responsables de leurs propos. Le langage haineux peut être amplifié et reproduit de manière exponentielle par le partage de contenus sur les médias sociaux. La propagation du discours anonyme intolérant ou « discours de haine » peut avoir des effets extrêmement

préjudiciables sur les individus et les groupes, en perpétuant l'emploi de stéréotypes négatifs<sup>1</sup>.

Par conséquent, tout en offrant des avancées incroyables, Internet, et les médias sociaux en particulier, ont facilité dans le même temps la propagation de la haine à un large public. D'après de récentes informations sur la haine numérique, l'antisémitisme prospère sur Internet<sup>2</sup>. Pour contrer cette tendance, les enseignants doivent comprendre comment le discours de haine peut pénétrer dans la classe :

- les élèves peuvent tomber sur des sites web antisémites, négationnistes ou de propagande haineuse lorsqu'ils font des recherches ou qu'ils surfent sur Internet ;
- les élèves peuvent être exposés à l'antisémitisme et s'en imprégner sur les médias sociaux ;
- les élèves peuvent être victimes, auteurs ou témoins de cyberharcèlement, lequel peut également avoir une dimension antisémite.

Le discours de haine va souvent de pair avec le cyberharcèlement, dont il ne faut pas sous-estimer les capacités de nuisance. Il s'agit d'une forme de violence qui peut d'abord chercher à isoler la victime, en la faisant se sentir différente, indésirable et indignée, mais qui peut dégénérer en préjudice physique.

Les propos haineux et les stéréotypes préjudiciables peuvent être considérés comme des blagues aux yeux de leurs auteurs, qui utilisent souvent des catégories simples et facilement reconnaissables, représentant « nous » et « eux ». Les motifs de ces agressions anonymes peuvent varier. Leur auteur peut décharger ses frustrations intérieures pour se sentir mieux en rabaisant autrui, ce qui lui procure un faux sentiment de contrôle et de pouvoir.

Ce support pédagogique contient des stratégies relatives à la façon de faire face à la haine en ligne, lorsqu'elle pénètre dans la classe, afin d'en réduire les conséquences.

---

<sup>1</sup> Si les États participants de l'OSCE se sont engagés à combattre les discours de haine (Charte de l'OSCE sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, document de la dixième réunion du Conseil ministériel, Porto, 7 décembre 2002. <<https://www.osce.org/files/f/documents/0/1/40522.pdf>>), en dehors des discours qui menacent et incitent à la violence, il n'existe pas de consensus au sein de l'OSCE sur les formes de discours de haine susceptibles d'être criminalisées.

<sup>2</sup> Voir, par exemple : « Digital Terrorism and Hate », Simon Wiesenthal Center, 2019. <<http://www.digitalhate.net/index.php>>.

---

## Cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est le harcèlement qui se pratique au moyen d'appareils numériques, comme les téléphones portables, les ordinateurs ou les tablettes. Il peut se manifester dans un texto, dans une application, ou en ligne, dans les médias sociaux, les forums ou les jeux qui permettent aux internautes de voir, de participer ou de partager du contenu. Il consiste notamment à envoyer, à publier ou à partager des contenus négatifs, préjudiciables, mensongers ou malveillants sur quelqu'un. Il s'agit notamment de diffuser des informations personnelles ou privées, en vue de susciter gêne ou humiliation. Il peut parfois dégénérer en comportement illégal ou criminel.

Le cyberharcèlement se produit le plus souvent :

- sur les médias sociaux (par exemple Facebook, Instagram, Snapchat et Twitter) ;
- par texto (SMS) envoyé par téléphone portable ;
- par message instantané envoyé via les services d'un fournisseur de courriel, une application ou une fonctionnalité de messagerie d'un média social ;
- par courrier électronique.

SOURCE : StopBullying.gov, <[www.StopBullying.gov](http://www.StopBullying.gov)>.

---

## Contexte

Le discours de haine antisémite est un phénomène vieux comme le monde qui s'épanouit aujourd'hui sur les plateformes des médias sociaux et les applications de messagerie instantanée qui peuvent devenir le ferment de la haine. Ainsi, le discours de haine et le harcèlement en ligne peuvent être transférés dans la classe. Les activités de suivi menées par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) montrent que les expressions d'antisémitisme dans

les forums en ligne sont en hausse dans l'Union européenne<sup>3</sup>.

En 2017, le rapport annuel *Digital Terrorism and Hate*, consacré au terrorisme et à la haine en ligne, publié par le Centre Simon Wiesenthal, a recensé 24 jeux antisémites accessibles sur Internet, mais aussi de l'antisémitisme et des discours de haine sur les plateformes de réseaux sociaux, les blogs, les applications de messagerie, les forums de discussion, les chaînes vidéo et

autres médias en ligne<sup>4</sup>. Parfois, l'antisémitisme prend la forme de symboles dans les messages des médias sociaux, sur les comptes Twitter, dans les blogs et les fils de discussion. Comme les messages antisémites ciblent souvent des personnes très connues et des célébrités, les élèves sont susceptibles de tomber sur des propos antisémites et des discours de haine en ligne.

Dans une enquête de 2018, la FRA a interrogé les Juifs européens de

---

<sup>3</sup> « Antisemitism: Overview of data available in the European Union 2005–2015 ». Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), novembre 2016, p. 18. <<https://fra.europa.eu/en/publication/2016/antisemitism-overview-data-available-european-union-2005-2015>>.

<sup>4</sup> « Digital Terrorism and Hate », Simon Wiesenthal Center, 2017. <<http://www.digitalhate.net/>>.

différents États membres sur leur vécu et leur perception de l'antisémitisme. Pour 85 % des personnes interrogées, le problème est grave ; parmi celles ayant été confrontées à l'antisémitisme dans divers contextes, 89 % estiment que l'antisémitisme en ligne est le plus problématique ; 80 % des personnes confrontées à des déclarations antisémites au cours de l'année écoulée les ont vues en ligne<sup>5</sup>. Ce phénomène était beaucoup plus fréquent parmi les jeunes répondants. Par exemple, 88 % des 16-29 ans et 89 % des 30-44 ans ont vu ou entendu des déclarations négatives sur les Juifs sur Internet. Les répondants plus jeunes étaient également plus susceptibles d'avoir entendu des propos négatifs sur les Juifs dans des situations sociales hors ligne ou dans des lieux publics<sup>6</sup>.

En 2016, une fiche de Anti-Defamation League rassemblant diverses données de recherche montre qu'aux États-Unis, 22 % des élèves

de moins de 18 ans se disent victimes de harcèlement à l'école, tandis que 28 % affirment avoir déjà subi du cyberharcèlement au cours de leur vie<sup>7</sup>.

Le cyberharcèlement et la propagation de discours intolérants en ligne deviennent de plus en plus problématique à l'école car les élèves sont sans cesse connectés par le truchement de leurs smartphones, y compris dans les forums de discussion en classe. L'anonymat des profils en ligne permet aux utilisateurs d'exprimer leur opinion sans en subir les conséquences ni rencontrer le destinataire. Dans les cas de cyberharcèlement et de haine numérique, les personnes qui partagent des comportements et des mentalités similaires peuvent se réunir, constituer une foule en ligne et prendre un individu pour cible. Les conséquences de ces actes peuvent avoir de graves impacts sur la victime dans sa vraie vie et, quand il s'agit d'élèves, sur l'ambiance et la culture de classe.

#### Discours de haine :

Les formes d'expression qui légitiment, démontrent ou encouragent l'hostilité envers un groupe ou envers un individu, en raison de son appartenance à ce groupe, sont couramment appelées « discours de haine ».

SOURCE : *Les crimes de haine : prévention et réponses. Guide de référence pour les ONG de la zone OSCE*. 2009. Varsovie : OSCE/BIDDH (p. 17). <<https://www.osce.org/odihr/39821>>.

Il est essentiel de comprendre les éventuels préjudices que les discours de haine peuvent causer, tout en réfléchissant sur leur nature subjective : une déclaration peut être blessante pour un individu et pas pour un autre ; chaque élève est différent, avec notamment sa propre sensibilité et son sens de l'humour, et les élèves peuvent réagir différemment au même événement. Toutefois, il ne faut jamais sous-estimer ce préjudice. Même s'il est difficile de dire exactement ce qui est blessant dans une affirmation portée en ligne ou hors ligne, si elle a un effet négatif, il ne faut pas l'ignorer.

<sup>5</sup> « Expériences et perceptions de l'antisémitisme : Deuxième enquête sur la discrimination et les crimes de haine à l'égard des personnes juives dans l'UE ». Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), 2018, p. 11. (Résumé en français : <[https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2018-experiences-and-perceptions-of-antisemitism-survey-summary\\_fr.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2018-experiences-and-perceptions-of-antisemitism-survey-summary_fr.pdf)>). Les conclusions générales du rapport s'appuient sur les réponses de 16 395 personnes se disant juives qui vivent dans 12 États membres de l'Union européenne (UE), où résident plus de 96 % de la population juive estimée dans l'UE.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>7</sup> ADL, A World of Difference Institute, « Statistics on bullying », 2016. <<https://www.adl.org/sites/default/files/documents/bullying-cyberbullying-statistics-overview-one-sheet.pdf>>.

# Stratégies de lutte contre l'antisémitisme en ligne

## Comment puis-je signaler un contenu haineux en ligne ?

Si vous tombez sur des propos intolérants et préjudiciables que vous estimez qu'ils doivent être supprimés d'Internet, signalez-les immédiatement aux administrateurs ou à l'hébergeur du site. Les entreprises des médias sociaux, telles que Facebook, Instagram, YouTube et Twitter, appliquent un code de conduite qui les engage à vérifier systématiquement les signalements et à supprimer rapidement tout contenu haineux. À titre d'exemple, consultez la page de Twitter relative au signalement : <<https://help.twitter.com/fr/rules-and-policies/twitter-report-violation>>.

Pour en savoir plus sur les activités de la Commission européenne avec les entreprises des technologies de l'information en vue de faire appliquer ces pratiques : <[https://ec.europa.eu/commission/news/countering-illegal-hate-speech-online-2019-feb-04\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/news/countering-illegal-hate-speech-online-2019-feb-04_fr)>.

Afin de créer un environnement sûr et inclusif dans la classe, et de mieux comprendre le harcèlement ou l'intolérance pouvant nuire à vos élèves, il est important de les inviter à signaler les incidents dont ils sont victimes et de leur donner les moyens de le

faire, ainsi que d'établir des procédures sûres à cet effet. L'école doit mettre en place des dispositifs de signalement confidentiel de cas de harcèlement, ainsi que des procédures claires pour enquêter sur ces incidents et y réagir. Les élèves doivent être dotés des compétences

nécessaires pour repérer les propos intolérants et comprendre les procédures de sécurité en place, par exemple, en parler à un adulte de confiance.

Il est également important « d'insister auprès des jeunes sur la différence entre « ragots » et signalement responsable, ainsi que de leur faire comprendre les effets ravageurs du silence autour du harcèlement et des préjugés<sup>8</sup>.

Il peut être également utile pour vos élèves de prendre connaissance des organisations de la société civile de votre région ou de votre pays qui surveillent ou font campagne contre les discours de haine. Les élèves peuvent également faire des recherches sur les organisations qui font la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, par exemple, dans le cadre de projets rassemblant des communautés et diffusant des messages positifs.

<sup>8</sup> Hirsch, L. ; Lowen, C. 2012. *Bully: An Action Plan for Teachers, Parents, and Communities to Combat the Bullying Crisis*. Royaume-Uni : Hachette.

## Campagne Jeunesse contre le discours de haine

Le Mouvement contre le discours de haine est une campagne de jeunesse menée par le Conseil de l'Europe, qui appelle les jeunes à se mobiliser pour lutter contre le discours de haine et promouvoir les droits de l'homme en ligne. Il mène des campagnes nationales dans 45 pays.

Pour en savoir plus sur les ressources développées pour prévenir, contrer les discours de haine, et produire des récits alternatifs, ainsi que sur les campagnes nationales : <https://www.coe.int/fr/web/no-hate-campaign/campagnes-nationales1>.

L'antisémitisme sur Internet et les médias sociaux peut être combattu dans un contexte éducatif, en renforçant les compétences dans le domaine des médias et de l'information, par exemple en association avec des compétences interculturelles :

- sensibiliser à la présence, à la menace et aux dangers de l'antisémitisme en ligne, et à la façon dont il est transféré hors ligne ;
- aider les élèves à comprendre qu'ils ont un rôle à jouer dans le paysage de l'information, des médias et de la technologie, et qu'ils peuvent influencer le changement ;
- faire comprendre aux élèves la façon dont ils peuvent utiliser Internet pour engager des actions sociales positives, y compris en adhérant à des groupes prônant la tolérance et le respect des Juifs et d'autres personnes et cultures ;
- examiner une sélection de représentations culturelles dans différents médias et sources d'information, telles que les représentations de l'histoire, et analyser les mots et les images utilisés ou écartés, ainsi que le contexte socioculturel du contenu médiatique ;
- expliquer les réactions possibles aux incidents liés à l'antisémitisme en ligne, les options disponibles pour engager des actions et la façon de juger de la meilleure conduite à suivre, y compris le désengagement ;

- discuter de la façon dont les consommateurs de l'information peuvent être manipulés par le contenu émotionnel et moral des messages des réseaux sociaux ;
- aider les élèves à renforcer les compétences nécessaires pour évaluer les preuves et discerner quelle information est fiable, sur la base de résultats de recherche vérifiables ou de logique objective ;
- donner aux apprenants les compétences leur permettant de devenir eux-mêmes les créateurs et les producteurs réfléchis d'information et de messages médiatiques, leur offrant ainsi la possibilité de rejeter plus activement l'antisémitisme et d'autres formes de haine ;
- tester et évaluer l'utilisation sûre d'Internet par les élèves, pour comprendre et cibler les déficits de compétences et de connaissances ;
- traduire les cadres juridiques en un langage simple que les élèves peuvent comprendre et, tout en les examinant, discuter avec eux des mécanismes de recours et de signalement des réseaux sociaux.

SOURCE : *Prévenir l'antisémitisme par l'éducation : Lignes directrices à l'intention des décideurs politiques*. 2018. Varsovie : OSCE/BIDDH. (p. 54-55). <https://www.osce.org/odihr/383089>.

Ce qu'il faut retenir en cas de discours de haine antisémite ou de cyberharcèlement :

- Ne pas sous-estimer sa capacité de nuisance ;
- Si quelque chose cloche, c'est probablement qu'il y a un problème.

### Que faire si ... ?

#### **... un élève subit un harcèlement antisémite sur les médias sociaux ?**

Si vous remarquez ou si avez des raisons de croire que l'un de vos élèves est la cible d'un cyberharcèlement antisémite, veillez à ce qu'il se sente entendu et compris. Demandez-lui comment il fait face à la situation et réconfortez-le. Le soutien aux victimes de ce type de harcèlement doit être votre priorité numéro un.

Si votre établissement prévoit une stratégie en matière de cyberharcèlement, veillez à suivre les directives applicables lorsque vous signalez l'incident. Les établissements peuvent traiter le cyberharcèlement comme tout cas de harcèlement hors ligne. Si le harcèlement se poursuit ou dégénère, vous pouvez envisager de contacter les parents ou les tuteurs du harceleur ou de la victime.

Que vous connaissiez ou non l'auteur des faits, vous pouvez signaler le(s) message(s) offensant(s) à l'entreprise ou à la plateforme en ligne qui héberge ce média social. Le signalement est anonyme et si un

message ou un commentaire est supprimé, son auteur sera informé qu'il a diffusé un contenu blessant.

#### **... un élève tombe sur du matériel antisémite lors d'une recherche en ligne ?**

Ce problème doit être ouvertement abordé avec la classe, en commençant par créer un espace sûr pour aborder cette épineuse question. Toutes les sensibilités doivent être prises en compte, par exemple la présence ou non d'élèves juifs dans la classe. Envisagez de fixer des « règles de participation » avant de lancer la discussion, en vous inspirant des conseils fournis dans le support pédagogique n° 5 du BIDDH (Faire connaître l'antisémitisme en enseignant l'Holocauste).

Le fait de discuter d'un message ou d'un contenu offensant trouvé en ligne peut être éducatif car cela donne la possibilité d'analyser les sources, ce qui constitue une compétence essentielle de la culture numérique. Demandez aux élèves de trouver la partie antisémite du message. Sont-ils capables de l'identifier ? Cette partie infirme-t-elle le reste du message ? Cette réflexion peut ouvrir la discussion sur la nécessité d'exercer une pensée critique sur les informations

que nous consommons, en particulier en ligne, où la vérification des faits est moins institutionnalisée et où les infox peuvent être facilement fabriquées et diffusées. S'agissant des informations trouvées en ligne, il peut être également utile de se reporter au support pédagogique n° 4 du BIDDH (Réfuter les théories du complot).

#### **... vous découvrez sur les médias sociaux un message antisémite posté par un élève ou un collègue ?**

Les incidents liés aux médias sociaux peuvent s'infiltrer dans la classe et perturber l'environnement d'apprentissage. Dans ce cas, il est important de suivre le règlement de l'école et d'alerter la direction, le cas échéant.

S'il émane d'un élève de la classe, le message peut servir de prétexte pour engager la discussion sans le mentionner directement. Par exemple, vous pouvez lancer le débat sur la prise de conscience de nos propres préjugés. Le responsable ne se rend peut-être pas compte du caractère antisémite de son message et le fait de parler des préjugés est la première étape vers une prise de conscience. Vous pouvez également expliquer pourquoi



## Liste de contrôle pour la vérification des sources

Dans le cadre d'un éventuel travail de recherche, demandez à la classe de rechercher les sources d'une information et les sources contradictoires (factuelles), au moyen de la liste de contrôle pour la vérification des sources.

- **VÉRIFIER LA SOURCE** : Où la nouvelle a-t-elle été publiée ? De quel type de site web (Facebook/Twitter/YouTube/Instagram/etc.) s'agit-il ? Pouvez-vous voir qui l'a publiée ?
- **VÉRIFIER L'AUTEUR** : Toute source sérieuse doit indiquer son auteur.
- **NE PAS S'ARRÊTER AU TITRE** : Les titres servent parfois à « accrocher » le lecteur pour qu'il se fasse une certaine opinion ou à « vendre » l'article ou l'information que l'auteur cherche à diffuser.
- **VÉRIFIER D'AUTRES SOURCES COMPLÉMENTAIRES** : Consulter les liens indiqués comme sources et essayer d'en vérifier également la légitimité.

- **POSER LA QUESTION À UN EXPERT** : Les conseils d'une personne bien informée, par exemple un(e) enseignant(e), un(e) bibliothécaire ou le(la) représentant(e) d'un musée, peuvent contribuer à clarifier l'information.
- **CONSULTER LES SITES WEB QUI VÉRIFIENT LES FAITS** : Encyclopédies ; Factcheck.org ; l'International Fact-Checking Network (IFCN).

La *culture numérique* est la capacité de trouver et d'analyser les informations en ligne, en distinguant le vrai du faux. Elle englobe la pensée critique, telle la vérification des sources, et les nouvelles connaissances sur le fonctionnement du monde numérique et des moteurs de recherche. En utilisant la liste de contrôle pour la vérification des sources, les élèves peuvent analyser des sources d'information vérifiables sur l'Holocauste, par exemple.

le fait de perpétuer les stéréotypes nuit à un environnement varié et inclusif, où chacun se sent en sécurité. En tant que modèle crédible, l'enseignant est bien placé pour évoquer les effets préjudiciables d'un exemple d'antisémitisme qui est entré dans la classe ou qui a été trouvé en ligne.

Si l'un de vos collègues affiche un message antisémite que vos élèves risquent de voir (par exemple, sur un compte public), vous pouvez également alerter les autorités scolaires et/ou suivre la procédure de signalement.

### ... vous apprenez qu'un contenu antisémite circule dans l'école ?

Travaillez avec la direction de l'établissement, qui est chargée

d'enquêter sur ces incidents, sans oublier qu'il peut s'agir d'un acte commis avec usurpation d'identité (c'est-à-dire d'un message frauduleux ou malveillant envoyé par une source inconnue masquée derrière une source connue du destinataire). Si ce message est un appel à la violence, il s'agit probablement d'un acte criminel qui doit être signalé à la police.

Des courriers électroniques peuvent, par exemple, être envoyés pour sensibiliser aux questions politiques ou aux droits de l'homme. Cependant, il arrive que certains exploitent des stéréotypes antisémites qui génèrent une hostilité à l'égard des Juifs. Si les élèves se posent des questions sur un sujet particulier relatif aux droits de l'homme, ou s'ils ont reçu un

courriel de ce genre, il est peut-être nécessaire d'étudier la situation en classe, afin qu'ils soient mieux informés et moins vulnérables aux informations ou à la propagande fondées sur des préjugés.

Parlez avec la classe du problème lié à la diffusion d'un contenu viral et analysez quelques critères de base à appliquer avant de faire suivre un contenu. Le « test du triple filtre » est un excellent moyen, accessible, de vérifier si une information mérite d'être partagée.

---

## Le test du triple filtre

Dans la Grèce antique, les philosophes avaient la réputation de tenir le savoir en haute estime. Un jour, une relation d'un grand philosophe vient le voir et lui dit : « Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami ?

- Une minute, répond le philosophe. Avant de me parler de mon ami, il serait peut-être bon de prendre le temps de filtrer ce que tu vas dire. C'est ce que j'appelle le test du triple filtre. Le premier filtre est la Vérité. Es-tu absolument certain que ce que tu vas me raconter est la pure vérité ?

- Eh bien non, répond l'homme. En fait, je viens juste de l'apprendre et ...

- Très bien, répond le philosophe. Donc tu ne sais pas réellement si c'est vrai ou pas. Maintenant, voyons le deuxième filtre, celui de la Bonté. Vas-tu me raconter quelque chose d'agréable au sujet de mon ami ?

- Mmm, non, au contraire ...

- Donc, poursuit le philosophe, tu veux me raconter quelque chose de désagréable sur mon ami, mais tu n'es pas sûr que ce soit vrai. Mais tu peux peut-être quand même réussir le test, car il reste un filtre, celui de l'Utilité. Ce que tu veux me raconter sur mon ami me sera-t-il utile ?

- Non, pas vraiment.

- Eh bien, conclut le philosophe, si ce que tu veux me raconter n'est ni vrai, ni agréable, ni même utile pour moi, pourquoi donc me le raconter ? »

---

# Ressources et matériel pour approfondir la question

Pour en savoir plus sur la nature du cyberharcèlement et la manière de le contrer :  
<[www.StopBullying.gov](http://www.StopBullying.gov)>.

Pour plus d'informations sur la façon de repérer et de signaler les discours de haine en ligne :  
<<http://www.facingfacts.eu/>>.

Lire le *Manuel du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme* :  
<<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806bdafc>>.

Bref historique de l'antisémitisme sur le site web de l'Anti-Defamation League :  
<<https://www.adl.org/sites/default/files/documents/assets/pdf/education-outreach/Brief-History-on-Anti-Semitism-A.pdf>> ;  
<[www.adl.org/anti-semitism](http://www.adl.org/anti-semitism)>.

Ressources et informations sur la lutte contre les discours de haine (exemples) :

- Hate Speech Overheard :  
<[www.tolerance.org/magazine/hate-speech-overheard](http://www.tolerance.org/magazine/hate-speech-overheard)>.
- NPR : Fighting Hate in Schools (axé sur les écoles aux États-Unis)  
<[www.npr.org/sections/ed/2017/04/05/522718288/fighting-hate-in-schools](http://www.npr.org/sections/ed/2017/04/05/522718288/fighting-hate-in-schools)>.
- UNESCO, *Combattre les discours de haine sur Internet* :  
<<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234620>>.

Activités dans l'Union européenne visant à rendre Internet plus sûr pour les jeunes :  
<<https://www.betterinternetforkids.eu/web/portal/saferinternet4eu>>.

L'UNESCO a publié un *Guide du personnel enseignant pour la prévention de l'extrémisme violent* (2016), qui contient des conseils utiles sur la lutte contre les discours de haine et le maintien d'un environnement sûr en classe :  
<[https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244676\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244676_fre)>.

Le guide de l'UNESCO, intitulé *Combattre les discours de haine sur Internet* (2015), propose que les enseignants dispensent une éducation aux médias et à l'information, afin de lutter contre les discours de haine en informant et en aidant leurs élèves à les analyser et à les contrer :  
<<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234620>>.

Pour une discussion sur le traitement du discours de haine sur Internet, ainsi que sur l'éthique et le journalisme numérique : *Le Guide pratique de l'autorégulation des médias*. 2013. Bureau du Représentant de la liberté des médias (p. 50-73). Vienne : OSCE.  
<<https://www.osce.org/files/f/documents/3/f/31498.pdf>>.

